

proposition pour une dissertation sur la littérature africaine écrite

De plus en plus, des études sur la littérature africaine écrite, et plus précisément celle en langue française, se multiplient dans les revues africaines et internationales. Leur diffusion, de mieux en mieux assurée par une large distribution dans les milieux scolaires et universitaires, permet de mieux situer et saisir les problèmes et questions nouvelles, concernant les aspects nombreux de cette littérature. Une telle diversification des résultats acquis dans différents centres de recherche, en particulier ceux orientés principalement vers les littératures africaines, rend indispensable surtout, un inventaire correct et opératoire de ces différents travaux afin de mieux les intégrer dans le contexte général d'une théorie et d'une critique africaines efficaces.

S'il était possible de relever les titres principaux des travaux déjà réalisés sur cette littérature africaine, l'étude remplirait des volumes entiers, et déborderait certainement les limites que s'étaient fixées les inventaires assidus de Janheinz Jahn. Des thèses de doctorat existent déjà en grand nombre, et les bibliographies ne comptent plus les travaux divers (tels ceux rédigés dans le cadre de la *Revue ouest-africaine de langues vivantes*, n° 2, ou le colloque de Yaoundé sur « la critique littéraire », ou encore divers articles publiés dans *Présence francophone* de Sherbrooke au Canada) sur les sujets et les thèmes inspirés des textes africains. Vingt ans après la thèse de Lilyan Kesteloot, laquelle marquait les « débuts » (la

naissance) d'une étude systématique des textes africains, les universités africaines et occidentales ont pu accueillir des travaux plus importants encore, sur la poésie, le roman et le théâtre africains. Et d'autres études pourront suivre, qui réussiront encore mieux à situer avec plus d'exactitude, le contexte réel, social, idéologique, dans lequel s'est élaborée et assumée l'écriture africaine.

Au-delà de ces travaux d'une grande portée à la fois technique et scientifique, il existe une foule d'analyses pertinentes, qui mériteraient certainement d'être présentées au grand public, du moins pour l'intérêt certain que pourrait

comporter tel ou tel aspect de la méthodologie appliquée.

Toutefois, il faut observer que cet intérêt porté aux « lettres africaines », ne sonne pas toujours vrai. Les thèmes développés, les analyses menées, ainsi que les méthodes pratiquées ne sont pas suffisamment étayés. Et plus d'une thèse couronnée agace à la lecture, à cause d'un certain caractère touffu dans l'ordonnancement des thèmes, ou, tout simplement, parce qu'elle ne s'appuie que sur des anecdotes et éphémérides, concernant la vie des écrivains africains. Il est très regrettable que certains travaux ne se contentent que des compilations fastidieuses des dates, des titres d'ouvrages (lus, connus), des noms d'administrateurs coloniaux, des coupures de journaux de l'époque. Il devient donc impérieux, semble-t-il, de dépasser ce stade d'anthologies curieuses, pour une lecture véritable des textes eux-mêmes, et pour une interrogation permanente de l'écriture.

critères de lecture

Le texte présenté ici ne veut pas être un modèle classique des dis-

sertations doctorales ou des travaux scientifiques sur la littérature africaine. Il cherche seulement à répondre à une question pédagogique : comment accéder au texte, et comment fonder les critères d'une véritable lecture de cette littérature ? Les thèmes proposés ont peut-être déjà été traités ailleurs. Mais il suffira de les noter, de manière à indiquer la pertinence d'une méthodologie adéquate de lecture et de réécriture (Meschonnic). En même temps qu'ils évoquent la nécessité d'une conception plus saine de la théorie littéraire, sans laquelle aucun discours possible ne peut s'entreprendre sur une littérature, même la littérature africaine.

Il appartiendra alors à chaque «chercheur» de bien comprendre l'importance d'un projet susceptible de rendre compte de l'existence (et même de la véracité) de notre littérature. Chaque nouveau poème, chaque roman nouveau réécrit à sa manière tous les textes antérieurs. Le véritable écrivain est celui qui intègre dans une vision nouvelle de l'univers, toutes les mythologies récupérées, lesquelles fondent tous ses désirs, tout son imaginaire, tout son onirisme. La critique littéraire, celle en tout cas qui excède les limites trop étroites et trop ethnocentriques (et même logocentriques) de la critique traditionnelle (néo-positiviste), se doit de suivre les mutations profondes qui inspirent les œuvres africaines, et non de poser les conditions préalables de son engendrement, ou même de sa normativité. Le fait d'édicter des règles et d'ordonner des impératifs stylistiques transforme en réalité l'acte littéraire en un code figé d'écrits, sans prise sur la communauté des hommes. Et c'est déjà là un thème fondamental de dissertation : la symbolique d'une écriture.

Afin de mieux présenter les thèmes généraux (il ne s'agit pas d'énoncer des recettes), le texte proposé ici suivra trois orientations principales : le texte comme discours social et sa sociologie littéraire, des propositions pour une étude thématique et, enfin, le déchiffrement du texte et du contexte littéraire africain.

le texte comme discours social

De nombreuses études ont déjà été faites, sur la sociologie de la littérature africaine, à la manière de celle de Sunday Anozie, qui n'a pas encore été actualisée par les œuvres les plus récentes de cette littérature.

Cependant, il existe à ce niveau des confusions fâcheuses, qu'il serait utile de dénoncer, car elles finissent par travestir les faits littéraires, et même par occulter l'acte même de l'écriture. Et notamment :

- le biographisme facile : il n'y a aucun intérêt à compiler les dates de naissance, les diplômes accumulés et les postes occupés par un écrivain. Il n'y a surtout aucun intérêt à remonter l'axe de son arbre généalogique (surtout pour un écrivain vivant encore), en rappelant les époques des tragédies familiales, les mésaventures d'un ancêtre. Sans doute, on peut entreprendre une étude sociologique orientée par la vie intime et la chronie des événements qui ont pu marquer un auteur. Mais une telle étude ne relève pas directement de la théorie littéraire, et elle doit rester conséquente avec son objet et son projet propres ;
- les thématiques des «conflits des cultures», qui ne peuvent se situer mieux que dans un contexte épistémologiquement anthropologique : le texte littéraire est avant tout une œuvre d'imagination, avant d'être un document sur l'expérience sociale. Certes, certains textes se prêtent à de tels exercices pernicieux, et notamment tous les premiers récits descriptifs du roman africain, dont la narration sacrifiait au souci du témoignage historique : ainsi de **L'enfant noir**, de **Dogui-cimi**, de **L'aventure ambiguë**. Les commentaires multipliés sur ces textes gênent souvent la saisie correcte de l'écriture, et il faudrait peut-être dépasser ce seul niveau du document social ;
- les mouvements et les sentiments des auteurs, pris en dehors de tout contexte proprement littéraire : les intentions d'un écrivain n'ont jamais conféré un statut de

véracité littéraire à son texte. Il faut donc distinguer rigoureusement entre ce que tel écrivain a voulu dire, et ce qu'il a dit réellement. Une fois livrée, l'œuvre se coupe de son auteur, et ce dernier devient lui-même un lecteur parmi tous les autres. Il est peut-être intéressant de reproduire certaines «déclarations des auteurs». Mais il ne s'agirait là que d'une lecture possible de leur propre texte ;

- les implications politiques et idéologiques du texte littéraire, semble-t-il, ne peuvent se dégager que de la manière même dont ce texte est appelé à signifier son univers social et idéologique. Il ne faut donc pas faire précéder toute littérature par des schémas aussi simplifiés que ceux qui attestent d'une «mentalité nègre» essentielle, d'une exigence spirituelle quelconque, dont le paradigme typique est celui de la «Force» chez Tempels, et sa «philosophie bantoue». Tous les arguments paralittéraires qui s'appuyeraient sur «faits de la race», par exemple, d'une «psychologie des Noirs», ou même d'une «philosophie nègre ou bantoue» (même si elle existe, et si elle peut être prouvée et éprouvée), ne doivent être évoqués qu'*a posteriori*, une fois le texte déchiffré. Aucune littérature n'a jamais été réaliste, même au sens de Zola et de Tolstoï ; et ce n'est pas la littérature africaine qui fera exception à ce principe fondamental.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces anachronismes qui inspirent fréquemment les études sur la littérature africaine. C'est qu'il s'est constitué une manière de «réflexe», devant tout texte rédigé par un «Noir», et le processus de racialisation, même quand il s'agit d'un «racisme-anti-raciste», comme celui prôné par Sartre dans **Orphée noir**, et récupéré par la «négritude», ne peut que nuire véritablement à une méthodologie opérante. La critique littéraire, ainsi que l'analyse théorique, ou la description des «modèles» en littératures africaines, ne doivent nullement se donner pour objectifs la seule caractérisation (idéologique, raciale) des textes. Il n'est pas possible d'imaginer une telle méthode appliquée aux autres littératures. Alors, il est injuste de la réserver aux seuls Nè-

gres. La «littérature comparée» est un domaine précis de la théorie littéraire, avec des principes méthodologiques déterminés, et des modes de description définis. Ceux-ci ne doivent pas être escamotés, quand il s'agit des textes des Africains.

Ainsi, en dehors des sujets devenus classiques, comme celui de la «révolte du Noir», des «conflits des races», de l'«image du colonisateur», de la «prise de conscience» dans la littérature africaine, il est possible de concevoir des thèmes plus actuels et plus sérieux :

– **«Le texte comme discours social»** : la question posée est celle du fonctionnement social du texte littéraire. L'aspect le plus ignoré est celui de la littérature comme «produit», au sens de Mauchery, et surtout au sens de la théorie structuraliste de Goldmann, inspirée de Lukacs, telle qu'illustrée par Anozie par exemple. Il faudra pouvoir montrer comment le destinataire reçoit, accueille le texte littéraire, et comment il tente d'y intégrer ses désirs et son imaginaire. Comme discours social, le texte obéit aux lois de la circulation économique, aussi bien des idées que de tout autre contexte culturel et idéologique. Sans aller jusqu'aux notions autrement complexes de «productivité» et d'«intertextualité» de Julia Kristeva, il est cependant possible de suivre l'itinéraire qui conduit au texte comme «signification» (la sémiotique), comme procès d'un discours social. Le choix fait par l'auteur d'un certain langage accomplit une manière d'économie politique du discours social, pour autant qu'en sémiologie, tout ce qui est dit peut être contredit.

– **La symbolique de l'écriture** serait un sujet moins complexe, mais plus ardu, parce qu'il exigerait de voir le déchiffrement de l'écriture, notamment à l'intérieur d'une population scolarisée. Le livre en Afrique se voit encore conférer un pouvoir initiatique, qui irait jusqu'à des formulations rituelles (voire même magiques). D'abord, parce qu'il est rare et difficile à trouver et à manier. Ensuite, parce que le livre africain circule dans un circuit économique et sémantique

déjà tracé par des littératures étrangères. Au-delà des intentions des auteurs, le livre acquiert une existence définie qui, elle-même, se circonscrit dans un cercle d'interprétabilité, et donc dans une symbolique particulière aussi. L'écriture comme mode de «fétichisation» du langage, au sens psychanalytique, serait un thème fondamental de la critique littéraire africaine.

D'autres sujets pourraient être suggérés et abordés, à plusieurs niveaux :

– **la circulation du livre** : du manuscrit à l'imprimé. On suivrait ici les problèmes matériels de l'avènement du livre, ainsi que les implications de certaines tractations commerciales, qui finissent souvent par travestir le discours littéraire africain ;

– **les circuits culturels de diffusion** : et notamment le poids des moyens de communication de masse, en rapport avec les systèmes idéologiques instaurés en Afrique ;

– **la propédeutique et la méthodologie de cette littérature**, qui poseraient les problèmes précis de l'enseignement de la littérature africaine, en rapport avec tout le système général d'enseignement en Afrique, les programmes scolaires, la manière dont les élèves intègrent à leur univers les «messages» véhiculés par les textes littéraires, etc. ;

– **le modèle social du discours littéraire**, à travers les manuels scolaires et les «choix» des anthologies, la sélection des «morceaux choisis», les thèmes des dissertations scolaires, et leurs rapports avec les littératures étrangères ;

– **les problèmes majeurs des chronologies en littérature africaine** : il faut pouvoir reposer le problème essentiel de sa «naissance», au sens où le comprenait Kesteloot ; mais à la lumière des faits historiques actuels, et notamment dans la distinction aujourd'hui obligée entre les littératures africaines et les «littératures nègres», comme celles des Amériques et des

Antilles, circonscrites désormais dans des contextes sociaux et culturels différents.

Dans toute cette recherche, il faut accorder une attention particulière aux rapports entre le nouveau monstre culturel africain, l'«intellectuel», et le milieu qui (qu'il) (le) porte. De plus en plus, en effet, les personnages mis en scène et spatialisés dans les textes des romans et des poèmes sont des «intellectuels», ayant accédé à l'«instruction», et «fétichisés» dans la société par des signes et des symboles rituels : diplômes, titres universitaires, postes politiques, comptes en banque, luxes et luxures. Il y aurait lieu de tenter de voir l'intrusion et l'irruption de ce nouveau «personnage», qui expulse du cercle tragique, l'ancien «vieux nègre et sa médaille», le «boy du commandant», le «docker noir», les chemins et les «bouts de bois de Dieu». Ici également, une symbolique particulière qui actualise, mais en les hyperbolisant, les contradictions sociales, et qui récupère tous les conflits psychologiques, en essayant de leur donner une signification rationnelle. Mais l'entreprise, de toute évidence, reste en deçà d'une véritable expérience, et ne se limite qu'à un mimétisme tragique.

les études thématiques

Celles-ci doivent s'appuyer essentiellement sur le texte, en privilégiant la manière dont ce texte se déploie dans un espace scripturaire, par le fait du langage. Dans ce sens, il faut noter que, mener une étude thématique revient à rechercher un dénominateur commun, un facteur d'homogénéisation et de cohérence interne, reliant des textes différents. Il est alors indispensable que de tels thèmes soient inspirés et imposés par les textes eux-mêmes. Une manière vicieuse de concevoir les thèmes serait la seule déduction, qui partirait d'un principe posé comme postulat, et qui chercherait à le vérifier dans des textes concrets. L'étude thématique n'exclut pas forcément la déduction ; mais elle implique aussi :



● **la constitution d'un corpus, suffisamment étendu et homogène, avec des limites déterminées par des critères précis** : les études présentées ne tiennent pas souvent compte du texte constitué, et plus d'une thèse a été élaborée sur base des « morceaux d'anthologie » (dont celle de Kesteloot, qui s'arrête résolument aux années 1964-1965). On n'imagine pas assez les torts que de tels travaux causent à leurs auteurs (surtout) et à certains de leurs lecteurs, mal informés. En ce qui concerne ce corpus, il faut être modeste, et affirmer une fois pour toutes, qu'à l'heure actuelle personne ne peut plus parler sans des schématisations grossières de la « littérature africaine » en général. Personne en effet, ne peut prétendre dépouiller tous les textes de cette littérature (et encore moins ceux de tous les « nègres », qui inspireraient encore une « littérature négro-(néo-)africaine »), sans procéder à des simplifications et à des extrapolations. Ainsi, des découpages chronologiques, historiques, géographiques deviennent des impératifs et des préalables nécessaires ;

● **la définition claire du thème abordé, qui se circonscrirait dans des limites précises, et dominées par une lecture correcte du corpus constitué**. Cela implique une méthodologie adéquate et une théorie explicites du texte littéraire ; si tout langage est un système, le langage littéraire, quant à lui, est doublement structuré : il est le langage multiple (et pluriel), et il impose également une lecture (une ré-écriture) plurielle. Et puisque les auteurs africains observent eux-mêmes attentivement les découpages stylistiques en genres littéraires fixes et déterminés, il serait indiqué que les thèmes dont ils s'inspirent observent eux aussi les mêmes découpages : poésie, roman, théâtre ; ou, plus précisément, expression, narration-description, représentation. Les confusions réalisées au niveau de la méthodologie des thèmes littéraires pourront ainsi être évitées ;

● **une méthode cohérente d'approche du texte littéraire** : il est regrettable que la « critique » littéraire n'ait jamais pu se constituer en Afrique un statut théorique précis, à la manière des **Essais de sé-**

miotique poétique du groupe réuni autour de Greimas, de la critique thématique de Weber ou J.P. Richard, ou même du groupe de **Rhétorique générale** par exemple. Aucune étude sérieuse (se voulant scientifique) ne doit recourir à la seule méthode intuitive ; alors que les mêmes Africains, quand ils abordent les textes des littératures étrangères (occidentales ou autres), appliquent des méthodes autrement rigoureuses et bien éprouvées. Le recours à l'induction-déduction doit cependant pouvoir être appuyé par une théorie cohérente et efficace des « littératures comparées ». Ces théories existent pour les autres littératures ; elles doivent également exister pour les littératures africaines ;

● **un mode de présentation systématique et méthodologiquement ordonnée**. Il faut dépasser le stade du « voyeurisme » en critique littéraire, quand les écrivains africains étaient promus à la dignité d'« objets scientifiques », au même titre que les découvreurs et les ethnologues exhumaient les rituels magiques et les fétiches des « peuples primitifs ». La littérature africaine est une production d'une société, celle des hommes particuliers qui souffrent et qui meurent, impliqués dans un processus historique et social déterminé. Cela, Fanon l'avait répété avec force depuis 1952, dans **Peau noire, masques blancs**, et Césaire le reprend dans le texte qu'il livre à L. Kesteloot (dans B. Kotchy et L. Kesteloot : **Aimé Césaire, l'homme et son œuvre**). C'est pourquoi, il serait suffisamment mal venu de continuer à soutenir cette critique littéraire, de toute évidence inexpressive, qui posait la question des thèmes littéraires en termes de rentabilité ethnologique. Les peuples d'Afrique ne sont pas une source d'information, un objet curieux d'exploitation scientifique, parce que moins coûteux qu'ailleurs. Car il arrive souvent que la recherche d'une méthodologie rigoureuse entraîne le « critique » à dégager des éléments qui s'intègrent à un tout autre domaine que celui prévu au départ. Ici comme dans d'autres secteurs de la recherche scientifique, on ne peut séparer la Science de l'Idéologie.

déchiffrement du texte et du contexte africains

Dans ce sens, il devient possible d'entreprendre une étude thématique précise et efficiente, aussi bien sur le texte que sur son destinataire. Celui-ci est à la fois l'écrivain (selon Barthes), et le lecteur (Meschonnic) : la psychocritique (Mauron, Weber) rejoint ici la sociocritique (Goldmann, Starobinski). En même temps que la théorie littéraire, depuis le texte fondamental de Wellek et Warren (**La théorie littéraire**) a observé que l'apparition d'une nouvelle pratique (de l'écriture) ne doit pas être comprise comme un « éclair de génie », une « intuition originaire du réel », mais, ainsi que le dit T. Herbert dans ses « Remarques pour une théorie générale des idéologies » (dans **Cahiers pour l'analyse**, n° 9, 1968), comme le résultat « d'un travail théorique provenant, dans certaines circonstances qui tiennent moins à la valeur individuelle des travailleurs qu'à l'état conjoncturel du champ qui se donne à eux-mêmes, à triompher des résistances qui assuraient à l'idéologie son inviolabilité ». La critique littéraire occidentale a récusé depuis longtemps la notion même du « génie ». Et on ne voit pas comment elle ne serait réservée qu'à la seule littérature africaine. Si une méthodologie particulière doit exister, il faut qu'elle atteste au départ une existence particulière du champ théorique de cette littérature, et une pratique de l'écriture tout aussi particulière.

On peut alors poser la question importante des « lois du silence » qui constituent des facteurs inhibitifs à la parole africaine actuelle. En effet, des textes littéraires livrés au public travestissent cette parole d'un dire primordial et essentiel : le poète, le narrateur ne parviennent plus à ascender les limites de la parole que leur impose la société politique et culturelle. La réponse à cette inquiétude, qui se découvre dans les textes africains comme une véritable question, à la manière de la **quaestio** des latins, peut être suggérée à plusieurs niveaux.

D'abord au niveau du tragique du contexte africain : ainsi le témoignent les textes les plus violents, qui expriment avec une intensité tragique l'angoisse spirituelle de l'Afrique : la quête de Dieu, la solitude spirituelle, les problèmes fondamentaux de l'existence de l'homme. Il ne s'agit pas seulement d'une « recherche de sens », mais d'une « justiciabilité » qui ne parvient pas à s'accrocher à ses propres arguments. Aucune logique n'est postulée ici, et le langage lui-même devient l'espace où se désarticule et se désagrège toute vision du monde.

Au niveau historique ensuite, dans la mesure où toute l'histoire de l'Afrique contemporaine est faite de ruptures et de coupures violentes. Nos sociétés actuelles ne sont plus reliées à une temporalité ascendante actualisable : les « ancêtres » déplorent la discontinuité de leur univers, ils pressentent avec un sens tragique évident qu'ils portent avec eux les limites de tout leur univers historique. Les « jeunes » accusent les « vieux » de les livrer à un monde qu'ils ne peuvent ni assumer, ni dépasser, de les avoir livrés à ce monde transformé, sans les prémunir, ni rituellement, ni culturellement, des formes précises et des manières rituelles pour intégrer ces mutations. D'autre part, les uns et les autres établissent désormais tous leurs rapports, toutes leurs relations (au sens des « relations diplomatiques ») sur des bases protocolaires fausses ou en tout cas faussées : les « vieux » attendaient des jeunes la promotion et la réalisation d'un univers nouveau, en les sacrifiant sur les autels saccagés de la science et du savoir du colonisateur ; les jeunes déplorent cette « instruction » qui les a coupés de toutes les racines culturelles et historiques, et les abandonnent sur les rivages des villes et cités modernes, où ils ne possèdent aucune formule pour conjurer leur destin. Tout cela, la littérature africaine le rend avec un sens tragique aigu. Et il faut que la critique littéraire puisse en tenir compte.

De ces thèmes peuvent découler des sujets intéressants de dissertations, qui ne soient pas seulement des manières d'exhibitionnisme intellectuel, mais réellement, une lec-

ture totale de l'univers social, et de la manière dont nos écrivains ont tenté de « signifier » leur monde.

Les sujets relatifs à cette littérature sont nombreux. Ils peuvent être énumérés à l'infini. Il aura suffi d'observer que la littérature actuelle a transformé les formes de l'imaginaire ; que les exigences des textes doivent pouvoir inspirer des méthodes nouvelles de lecture, pour que la critique africaine elle-même puisse devenir efficiente. Mais, tant que des modèles théoriques ne seront pas recherchés, tous les discours faits sur cette littérature ne resteront que des tautologies et des paraphrases inopérantes. Ainsi pourra également s'expliquer ce que certains considèrent comme une « crise de la littérature africaine », et que nous avons essayé de montrer ailleurs (dans **la littérature africaine écrite**) comme, non pas une « crise des consciences », mais comme une « conscience en crise ». L'expression, en tout cas, reste totale. Elle ne doit pas être séparée de la société qui la secrète et qui la produit. Dès lors, l'écrivain devient un pouvoir, et pas seulement un oracle, un objet fétichisé. Son pouvoir est le pouvoir de la parole, et il doit pouvoir faire éclater le cercle violent des « lois du silence », lesquelles ont fini par occulter tout un univers de l'imaginaire poétique. Ce pouvoir se découvre essentiellement dans le langage, et c'est pourquoi une véritable critique doit commencer par interroger le langage.

P. Ngandu Nkashama

professeur à l'université nationale du Zaïre.

Rectificatif.

*A la suite d'une erreur de notre rédaction, dans l'article de Louis-Jean Calvet : **Ethnocentrisme et linguistique**, note 9, n° 24, la biographie de Schoelcher a été donnée à la place de celle de Schleicher (1821-1868), linguiste allemand.*